



CMAP

un centre de la

CCI PARIS ILE-DE-FRANCE

9^{ème} édition

CONCOURS INTERNATIONAL FRANCOPHONE DE MÉDIATION

Du 20 au 23 Mars 2017

avec le soutien de :

 LEXAVOUÉ
SOCIÉTÉ D'AVOCATS

en partenariat avec :

Bird & Bird

 DLA PIPER

Carbonnier
Rasté Lamaze
associés
SOCIÉTÉ D'AVOCATS

 ACE
Avocats Conseils d'Entreprises

 DS
AVOCATS

LATHAM & WATKINS

9

ème ÉDITION

CONCOURS INTERNATIONAL
FRANCOPHONE DE MÉDIATION

Du 20 au 23 Mars 2017



RÈGLEMENT

PRÉSENTATION

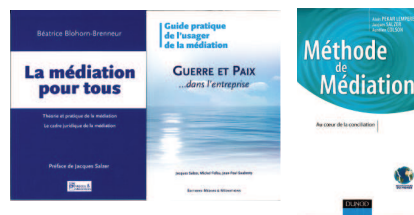
Le Concours International Francophone de Médiation organisé par le CMAP est novateur car l'étudiant joue lui-même le rôle du médiateur et se confronte ainsi aux parties. Cet exercice est bénéfique pour les étudiants désireux de découvrir les Modes Alternatifs de Règlement des Conflits (MARC).

Durant le processus de médiation, le jury tiendra particulièrement compte des qualités légitimement attendues de la part d'un médiateur, à savoir : le maintien du processus, la qualité d'écoute, la maîtrise des questions ouvertes, etc...

BIBLIOGRAPHIE

Les étudiants, coachs, responsables universitaires et les volontaires participants à la compétition sont encouragés à consulter les ouvrages suivants :

- Méthode de Médiation, Alain Pekar Lempereur, Jacques Salzer, Aurélien Colson, Editions Dunod (en vente au CMAP).
- Guerre et Paix ... dans l'Entreprise, M. Jacques Salzer, M. Michel Feufeu et M. Jean-Paul Saubesty, Editions Médias et Médiations (en vente au CMAP)
- La médiation pour tous, Mme Béatrice Blohorn-Brenneur, Edition Médias et Médiations (en vente au CMAP)
- Art et techniques de la médiation, Martine Bourry d'Antin, Gérard Pluyette et Stephen Bensimon, Édition Litec.



Ils permettront aux étudiants de mieux cerner ce qui est attendu de la part du médiateur.

avec le soutien de :



en partenariat avec :



LATHAM & WATKINS

9

ème ÉDITION

CONCOURS INTERNATIONAL
FRANCOPHONE DE MÉDIATION

Du 20 au 23 Mars 2017



DÉROULEMENT DE LA COMPÉTITION

Les étudiants médiateurs, âgés de 28 ans et moins, seront confrontés à deux professionnels issus des mondes économique et juridique, qui joueront les parties, sous la supervision d'un observateur. Les trois personnes présentes sont membres du jury.

Chaque tour consiste en une session de médiation d'une durée d'une heure. A l'issue de cette session les membres du Jury disposeront de 15 minutes pour remplir les feuilles de notation. Cette notation à huit clos, se fera en collégialité avec l'observateur, qui sera président du jury, présent durant la session. Enfin, les professionnels seront invités à prendre 15 minutes avec l'étudiant médiateur pour lui faire part de leurs commentaires et l'aider ainsi à s'améliorer pour les sessions à venir.

Des demandes de caucus peuvent être formulées par les parties ou le médiateur. Si un caucus venait à être sollicité, celui-ci ne devra pas durer plus de 5 minutes.

Les équipes auront l'occasion de défendre leurs couleurs à deux reprises (un passage le matin et un l'après-midi), lors d'une des deux journées du 20 mars 2017 ou du 21 mars 2017, selon leur convocation. Ce n'est qu'à l'issue de ces journées qu'auront lieu les premières éliminations et que les 20 équipes admises en quart de finale seront sélectionnées.

Les quarts de finale se dérouleront le 22 mars 2017.

Par la suite, les 5 meilleures équipes accéderont à la demi-finale, le matin du 23 mars 2017. Enfin, la finale sera disputée par les 2 dernières équipes sélectionnées l'après-midi du 23 mars 2017, en public.

C'est en fonction de la notation que les équipes seront départagées.

COMPOSITION DES ÉQUIPES

L'étudiant médiateur passe seul devant les parties mais peut toutefois être membre d'une équipe de deux à quatre étudiants. Les équipes doivent déterminer quel étudiant les représentera comme médiateur durant la session de médiation ; l'étudiant médiateur pourra être différent d'une session à l'autre.

COACHING

Chaque équipe peut être assistée d'un coach qui peut l'aider durant la phase de préparation du Concours et tout au long de la compétition. Toutefois, il ne sera aucunement admis qu'un coach tente de donner des conseils ou des instructions à l'étudiant médiateur durant la session de médiation.

avec le soutien de :



en partenariat avec :



LATHAM & WATKINS

9

ème ÉDITION

CONCOURS INTERNATIONAL
FRANCOPHONE DE MÉDIATION

Du 20 au 23 Mars 2017



LES SUJETS

Avant le Concours, deux sujets seront envoyés aux différentes équipes participantes. Les candidats seront examinés sur ces deux sujets à l'occasion des journées des 20 et 21 Mars. Les sujets des quarts de finale et des demi-finales seront communiqués la veille, lors de l'annonce des résultats.

Pour la finale, les étudiants concernés auront 1h, avant le début de leur session de médiation, pour prendre connaissance du nouveau cas soumis à leur appréciation.

Chaque sujet contiendra des informations générales à l'attention de tous les protagonistes (médiateur, parties et observateur) et des informations confidentielles qui seront communiquées aux parties et à l'observateur.

TEMPS

Le temps de chaque session de médiation est de 60 minutes et le jury aura la responsabilité de faire respecter ce délai. A l'issue de ces 60 minutes, le jury aura 15 minutes pour noter l'étudiant, hors sa présence. Puis 15 minutes seront consacrées au debriefing.

PUBLIC ASSISTANT AUX SESSIONS

Les coachs et les membres de l'équipe, peuvent assister à la session de médiation.

Si la configuration des lieux le permet et, dans la mesure des places disponibles, les non compétiteurs pourront également assister à la compétition. Les personnes intéressées devront s'inscrire préalablement.

Le public, incluant les coachs et les membres de l'équipe, sera invité à quitter la salle lorsque les professionnels et l'observateur se concerteront en vue de la notation de l'étudiant.

NOTATION

A l'occasion de chaque session de médiation, les professionnels et l'observateur jugent, en collégialité, les performances de chaque étudiant médiateur, conformément à une grille de notation, sur 20, qui sera remise au jury par le CMAP.

Les grilles d'évaluations sont des documents confidentiels appartenant aux membres du jury ainsi qu'aux organisateurs.

CRITÈRES DE NOTATION

Les critères sont les suivants :

Présentation des règles de la médiation et du rôle du médiateur ; mise en œuvre de la médiation en respectant les cinq étapes du processus ; utilisation des techniques de médiation (reformulation, questions ouvertes, etc...) ; mise en valeur des qualités du médiateur (indépendance, impartialité, sens de l'écoute, empathie, etc...)

avec le soutien de :



en partenariat avec :



LATHAM & WATKINS

SÉLECTION

Les 20 équipes ayant obtenus les meilleures notes à l'issue des journées des 20 et 21 Mars 2017 iront en quarts de finale. Seront ensuite qualifiées les 5 meilleures équipes, pour les demi-finales puis les deux dernières pour la finale qui se déroulera le 23 Mars 2017.

RÈGLEMENT ET LOI APPLICABLES

Les médiations seront conduites conformément à la loi du 8 février 1995, à l'Ordonnance n° 2011-1540 du 16 novembre 2011 portant transposition de la directive 2008/52/CE du Parlement européen et du Conseil du 21 mai 2008 sur certains aspects de la médiation en matière civile et commerciale et son décret d'application du 22 Janvier 2012 relatif à la résolution amiable des différends ainsi qu'au Règlement de médiation du CMAP.

Ledit Règlement est annexé au présent document.

PIÈCES ET SUPPORTS

L'étudiant médiateur peut se munir des pièces du dossier lors de la session de médiation et peut à loisir, utiliser des supports papier vierges durant la médiation. Il est également admis que l'étudiant médiateur prépare à l'avance un mémo, limité à une feuille recto, format A4, pour chaque tour.

Le public présent dans la salle, pas plus que les coaches ou les membres d'une équipe, ne sont autorisés à utiliser des vidéos, ordinateurs ou toutes autres technologies.

PRIX

Chaque prix est attribué à une équipe. Il revient ensuite à celle-ci de choisir l'étudiant qui bénéficiera à titre personnel du prix alloué.

- **1ER PRIX** : Une formation de 56 heures à la médiation Inter-Entreprises du CMAP d'une valeur de 3 800 € H.T.
- **2ÈME PRIX** : Un stage au sein du cabinet Lexavoué Toulouse
- **3ÈME PRIX** : Un stage au sein du CMAP

et des ouvrages de référence sur la médiation.

FRAIS DE PARTICIPATION

Le montant des frais d'inscription s'élève à 80 € par étudiant.

avec le soutien de :



en partenariat avec :



LATHAM & WATKINS

9

ème ÉDITION

CONCOURS INTERNATIONAL
FRANCOPHONE DE MÉDIATION

Du 20 au 23 Mars 2017



LIEUX DU CONCOURS

BIRD & BIRD 3, Square Édouard VII 75 009 PARIS	20 et 21 mars 2017	
DS AVOCATS 6, Rue Duret 75 116 PARIS	20 et 21 mars 2017	
DLA PIPER 27, Rue Laffitte 75 009 PARIS	22 mars 2017	
CARBONNIER LAMAZE RASLE ET ASSOCIES 8, Rue Bayard 75 008 PARIS	23 mars 2017 matin	
LATHAM & WATKINS 45, Rue Saint-Dominique 75 007 PARIS	23 mars 2017 après-midi	

nous remercions ces cabinets pour leur aimable participation